Structure Discrète IFT1065 **Devoir 2**Récursivité et Preuves

Franz Girardin et Aiya

14 novembre 2023

Table des matières

2 CHAPITRE 1 Résolution de problèmes

Résolution de problèmes

Problème 1 · Divisibilité

1. Montrez que *a* divise *b* si et seulement si *an* divise *bn*. Reformulez la proposition en langage logique, puis écrivez sa preuve en explicitant chaque technique utilisée.

Soit le proposition P(a,b,n) : a divise b si et seulement si an divise bn, nous pouvons réécrire P(a,b,n) en language logique de la façon suivante :

$$P(a,b,n) := a|b \Leftrightarrow an|bn$$

Nous savons qu'une telle proposition biconditionnelle est une synthèse de **propositions conditionnelles** distinctes que nous appellerons P_r et P_s :

$$P_a ::= a|b \implies an|bn \tag{1.1}$$

$$P_r ::= an|bn \implies a|b \tag{1.2}$$

Pour montrer la véracité de P(a,b,c), nous allons donc montrer que P_q et P_r sont vrais.

Proposition 1.1 (P_q)

$$a|b \implies an|bn$$

Preuve (P_q)

Nous allons montrer P_q par *preuve directe*. Supposons que a divise b. **Par définition**, cela signifie qu'il existe un nombre $c \in \mathbb{Z}$ tel que b = ac. Et, trivialement, bn = acn Nous avons alors :

$$an|bn \equiv an|(ac) \cdot n$$

 $\equiv an|(an) \cdot c$
 $\equiv an|an \cdot c$

Autrement dit, si an divise $(an) \cdot c$, cela veut dire qu'il existe un nombre $d \in \mathbb{Z}$ tel que $an \cdot d = an \cdot c$. D'une part, cela implique que d = c. Par ailleurs, nous constatons que bn est un multiple de an, car bn peut être exprimé comme an multiplié par un entier c. Par conséquent, nous concluons que an divise bn.

Proposition 1.2 (P_r)

$$an|bn \implies a|b$$

Preuve (P_r)

Nous voulons prouver que si an divise bn, alors a divise forcément b (P_r). Nous allons montrer P_r par preuve directe. Supposons que an divise bn. Par définition, cela signifie qu'il existe un entier $k \in \mathbb{Z}$ tel que $an \cdot k = bn$. En divisant les deux côtés de l'équation par n, nous obtenons b = ak. Or, si nous substituons la valeur que nous venons de dériver de b, nous avons :

$$a|b \equiv a|ak$$

Cette équivalence tient, puisque toute division de ak par a implique de diviser b par a. Autrement dit, ak est une multiple de a; on peut obtenir ak en multipliant a par un facteur k. Cela revient à dire que b est un multiple de a et donc, **par définition**, a|b Par conséquent, nous concluons que si an|bn, alors a|b, puisque b est un multiple de a.

Nous venons de montrer que la proposition P_q et sa réciproque P_r sont toutes deux vraies Par la définition d'une *proposition biconditionnelle*, nous concluons que la proposition :

$$an|bn \Leftrightarrow a|b$$

est vraie. Autrement dit, P(a,b,n) := an divise bn si et seulement si a divise b est vraie.

 Montrez que si n ne divise pas ab, alors n ne divise ni a, ni b. Reformulez la proposition en langage logique, puis écrivez sa preuve en explicitant chaque technique utilisée.

Soit la proposition P'(a,b,n) : si n ne divise pas ab, alors n ne divise ni a, ni b. Nous pouvons réécrire P'(a,b,n) en language logique de la façon suivante :

$$P'(a,b,n) := n \nmid ab \implies (n \nmid a) \land (n \nmid b)$$

Nous faisons face à une proposition conditionnelle où le côté droit de l'implication contient une conjonction.

Proposition 1.3 (P'(a,b,n))

$$n \nmid ab \implies (n \nmid a) \land (n \nmid b)$$

Preuve

Nous voulons prouver que si un nombre n ne divise pas ab, alors ce nombre ne divise ni a ni b. Nous allons montrer P'(a,b,n) par contraposé. Supposon la négation du côté droit de l'implication. Autrement dit, supposons :

$$\neg ((n \nmid a) \land (n \nmid b))$$

Par De Morgan, nous avons

$$\neg ((n \nmid a) \land (n \nmid b)) \equiv \neg (n \nmid a) \lor \neg (n \nmid b)$$
$$\equiv (n|a) \lor (n|b)$$

Nous allons alors prouver que si n|a ou n|b, alors, n|ab, soit la **contraposée** de P'(a,b,n).

$$(n|a) \lor (n|b) \implies n|ab$$
 (1.3)

Note:

Intuitivement, nous savons déjà que si on nombre n divise un nombre a ou un nombre b, ce nombre n divise nécessairement, le produit ab.

Preuve par cas.

Cas 1 : n|a **Cas 2** n|b.

Sans perte de généralité, si n|a, **alors** il existe un entier $k \in \mathbb{Z}$ tel que nk = a. Donc, $ab = (nk) \cdot b$. Et pour diviser ab, il faut que n divise $n \cdot (kb)$; autrement dit, **pour que** n **divise** ab, il **suffit que que** n **divise** n, ce qui est toujours vrai pour tous $n \in \mathbb{Z}^*$.

$$n|ab \equiv n|(nk) \cdot b$$
$$\equiv n|n \cdot (kb)$$
$$\equiv n|nkb$$

Par conséquent, nkb est un multiple de n et nous concluons alors que n divise ab, puisque par substitutions n divise ab.

Ayant, indiqué que le <u>Cas 2</u> se traite de façon similaire au <u>Cas 1</u>, nous concluons que, dans les deux cas, n divise ab. Nous venons donc de prouver la contraposée de P'(a, b, n). Puisque la contraposée de P'(a, b, n) est vraie, il s'ensuit que P'(a, b, n) est aussi vraie. Nous concluons alors que si un entier n ne divise pas un produit ab, alors cet entier n ne divise ni a ni b.

3. Remarquez que la réciproque de (2.) n'est pas vraie. Donnez un contre-exemple.

La récirpoque de P'(a,b,n), Q'(a,b,n) peut être réécrite comme suit :

$$Q'(a,b,n) ::= (n \nmid a) \land (n \nmid b) \implies n \nmid ab$$

Et cela revient à affirmer que *si un nombre n ne divise pas un nombre a ni un nombre b, alors ce nombre n ne divise pas le produit ab.* Cette proposition est fausse.

Preuve

Nous allons prouver que la réciproque de P'(a,b,n) est fausse par *contre-exemple*. Pour réfuter Q'(a,b,n), nous

allons montrer qu'il existe des entiers $a,b,n\in\mathbb{Z}$ tels que $n\nmid a$ et $n\nmid b$ et pourtant n|ab. Soit n=4, a=2, b=6, et ab=12. Nous savons que 4 ne divise pas 2. Nous savons également que 4 ne divise 6. Or, 4 divise 12. Nous avons donc un exemple de $a,b,n\in\mathbb{Z}$ qui contredit Q'(a,b,n). Nous concluons que Q'(a,b,n) est faux

 Montrez que n divise a et b si et seulement si n divise pgcd(a; b). Reformulez la proposition en langage logique, puis écrivez sa preuve en explicitant chaque technique utilisée.

Soit la proposition P''(a,b,n) : n divise a et b si et seulement si n divise pgcd(a,b), nous pouvons réécrire P''(a,b,n) en language logique de la façon suivante :

$$P''(a,b,n) ::= (n|a) \land (n|b) \Leftrightarrow n|pgcd(a,b)$$

Nous savons qu'une telle proposition biconditionnelle est une synthèse de **propositions conditionnelles** distinctes que nous appellerons P_r'' et P_s'' :

$$P_q'' ::= (n|a) \land (n|b) \implies n|pgcd(a,b) \tag{1.4}$$

$$P_r'' ::= n|pgcd(a,b) \implies (n|a) \land (n|b)$$
 (1.5)

Pour montrer la véracité de P''(a,b,c), nous allons donc montrer que P_q'' et P_r'' sont vrais.

Proposition 1.4
$$(P_q''(a,b,n))$$

$$(n|a) \wedge (n|b) \implies n|pgcd(a,b)$$

Preuve

Nous voulons montrer que si n divise a et n divise b, alors, n divise le plus grand commun diviseur de a et b. Nous allons montrer $P_q''(a,b,n)$ par *preuve directe*.

Lemme 1

Le pgcd(a,b) est un multiple de n'importe quel diviseur commun de *a* et *b*.

Ce Lemme découle de la définition du pgcd, qui est le plus grand diviseur commun de *a* et *b*, impliquant qu'il est un multiple de tous les autres diviseurs communs.

Supposons que n divise a et n divise b. Par définition, n est un diviseur commun de a et b:

$$n := dc(a, b)$$

Or, si n est un diviseur commun de a et b, il faut que n divise le plus grand diviseur commun de a et b, par le

Lemme 1. En effet, si n est bien un diviseur commun de a et b, il y a deux cas possibles. Soit :

 n est l'unique diviseur commun de a et b et donc n est est le plus grand commun diviseur de a et b.
 Par définition :

$$n = pgcd(a, b)$$

— *n* n'est pas l'unique diviseur de *a* et *b* et il existe un pgcd(a,b), tel que

$$n \neq pgcd(a,b)$$

Dans le premier cas, on sait que n divise le pgcd(a,b), par le Lemme 1. Dans le deuxième cas, on sait que n divise pgcd(a,b) puisque n'importe quel nombre $n \in \mathbb{Z}^*$ peut se diviser lui-même.

Par conséquent, nous concluons que si n divise a et n divise b, alors n divise nécessairement le plus grand commun diviseur de a et b.

Proposition 1.5 $(P''_r(a,b,n))$

$$n|pgcd(a,b) \implies (n|a) \land (n|b)$$

Preuve

Nous voulons montrer que si n divise le plus grand commun diviseur de a et b alors, n divise a et n divise b. Nous allons montrer $P''_r(a,b,n)$ par preuve directe.

Supposons que n divise le plus grand commun diviseur de a et b. **Alors**, n est un facteur de pgcd(a,b) et il existe un entier $k \in \mathbb{Z}$ tel que nk = pgcd(a,b).

Or, s'il existe bien un nombre qui se trouve à être le plus grand commun diviseur de a et b, n est alors un facteur de a tout en étant un facteur de b. Autrement dit, il est possible d'obtenir a en multipliant pgcd(a,b) par un entier $l \in \mathbb{Z}$ et il est possible d'obtenir b en multiple pgcd(a,b) par un eniter $m \in \mathbb{Z}$.

Similairement, il est possible d'obtenir a en multipliant n par kl et il est possible d'obtenir b en multiplant n par km:

$$a = pgcd(a, b) \cdot l = nkl$$

 $b = pgcd(a, b) \cdot m = nkm$

Par définition, n est donc un facteur de a tout en étant un facteur de b. Ainsi, n divise a et n divise b. Nous concluons que si n divise pgcd(a,b) n divise également a et b.

Nous venons de montrer que la proposition $P_q''(a,b,n)$ et

sa récriproche $P_q''(a,b,n)$ sont toutes deux vraies. Par la définition d'une *proposition biconditionnelle*, nous concluons que la proposition :

$$n|pgcd(a,b) \Leftrightarrow (n|a) \wedge (n|b)$$

est vraie. Autrement dit, P''(a,b,n) := n divise le plus grand commun diviseur de a et b si et seulement si n divise a et n divise b est vraie.

5. Montrez que $pgcd(an;bn) = n \times pgcd(a;b)$. Reformulez la proposition en langage logique, puis écrivez sa preuve en explicitant chaque technique utilisée. (Indice: Montrez que $n \times pgcd(a;b)$ divise pgcd(an;bn). Qu'en déduisez-vous?)

Soit la proposition P(a,b,n,d,d') : $pgcd(an,bn) = n \times pgcd(a,b)$, nous pouvons réécrire P(a,b,n,d,d') en language logique de la façon suivante :

$$P(a,b,n,d') := (d' = pgcd(an,bn)) \implies (d = n \times pgcd(a,b)),$$

 $a,b,n,d' \in \mathbb{Z}$

Nous allons procéder en montrant que le nombre d' divise $n \times pgcd(a,b)$ et que $n \times pgcd(a,b)$ divise le nombre d', ce qui montre que les deux expressions sont égales. Nous commençons par prouver le Lemme suivant.

Lemme 2

Si a|b et b|a, alors, a = b ou a = -b, pour tout $a, b \in \mathbb{Z}$

Preuve

Nous procédons par *preuve directe*. Supposons que a|b et b|a. Alors, il existe des entiers k et $l \in \mathbb{Z}$ tels que ak = b et bl = a. Donc nous avons :

$$a = bl$$

$$= (ak) \cdot l$$

$$= akl$$

Et donc, nous avons également :

$$a - akl = 0$$

$$a(1 - kl) = 0$$

$$1 - kl = 0$$

$$1 = kl$$

Sachant que k et l appartiennent à \mathbb{Z} , les seuls nombres qui satisfont la dernière égalité est k=l=1 ou k=l=-1.

— Si
$$k = l = 1$$
, $a = bl = b \cdot 1 = b$. Et $b = ak = a \cdot 1 = a$

— Si
$$k = l = -1$$
, $a = bl = b \cdot -1 = -b$. Et $b = ak = a \cdot -1 = -a$

Donc, nous concluons que si a|b et b|a, il s'ensuit que a=b ou a=-b.

Le corollaire de ce lemme est que si nous considérons uniquement des entiers $a,b,k,l \in \mathbb{N}$, a|b et b|a implique que a=b. Par ailleurs, nous pouvons faire ce saut logique, puisque le problème implique la notion de pgdc qui, par définition, est un entier positif.

Lemme 3

Si a|b et b|a, **alors**, a=b, pour tous $a,b \in \mathbb{N}$

Avant de montrer P(a, b, n, d'), nous introduisons un autre Lemme qui nous permettra de résoudre le problème.

Lemme 4

Si a|c et b|c et pgcd(a,b), **alors**, ab|c

Preuve

Supposons que a|c et b|c et pgcd(a,b) = 1. Alors, il existe des entiers k et l formant une combinaison linéaire de a et b égale à 1; ak + bl = 1 (Conséquence du **Théorème de Bézout**). **Par conséquent** cak + cbl = c:

$$ak + bl = 1$$

$$c(ak + bl) = 1 \cdot c$$

$$cak + cbl = c$$

Par ailleurs, puisque a|c et b|c, doit exister des entiers m et $p \in \mathbb{Z}$ tels que c = ma et c = pb. Nous avons donc (pb)ak + (ma)bl = c:

$$(pb)ak + (ma)bl = c$$

$$pbak + mabl = c$$

$$ab(pb) + ab(ml) = c$$

$$ab(pb + ml) = c$$
(1.6)

Puisque ab divise le côté gauche de l'équation (1.6) (ab|ab(pb+ml)), ab divise nécessairement le côté droit de l'équation, c'est-à-dire c. Nous venons de montrer que si a|c et b|c et pgcd(a,b) = 1, **alors** ab|c.

Nous avons prouvé le Lemme 4 en supposant que pgcd(a,b) = 1. Cependant, même si le pgcd de a et b n'est pas 1, nous pouvons toujours trouver un entier n tel que abn = c, car c est une multiple de a et b. Donc si a|c et b|c, même si $pgcd(a,b) \neq 1$, ab divisera c.

Lemme 5

Si a|c et b|c, **alors**, ab|c

Proposition 1.6 $(P_q(a, b, n, d'))$

$$d' = pgcd(an, bn) \implies d'$$
 divise $n \times pgcd(a, b)$,
 $a, b, n, d' \in \mathbb{N}$

Preuve

Nous procédons par *preuve directe*. Supposons que d' est le plus grand commun diviseur de an et bn, pour an et $bn \in \mathbb{N}$; d' = pgcd(an,bn). Et soit d = pgcd(a,b) Alors, nous savons que d' divise toutes les **combinaisons linéaires** de an et bn, **par la définition d'un** pgcd. Si d est effectivement le pgcd(a,b), alors d est une combinaison linéaire de a et b, par le théorème de Bézout. Autrement dit, d = ax + by = pgcd(a,b). En multipliant cette combinaison linéaire (d) par n, on obtient l'équation $nd = n \times pgcd(a,b) = n(ax + by)$ Et on peut l'expandre en nd = nax + nbx. Cette dernière équation est simplement une combinaison linéaire de an et bn.

$$d = pgcd(a,b) = ax + by$$

$$n \times d = n(ax + by)$$

$$n \times d = nax + nby$$

$$n \times d = (an)x + (bn)y$$
(Bézout)

Puisque d' divise toutes les combinaisons linéaire de an et bn et que nd est peut être reformulé en combinaison linéaire de an et bn, nous concluons que d' divise nd. Autrement dit, pgcd(an,bn) divise $n \times pgcd(a,b)$

Proposition 1.7 $(P_r(a, b, n, d'))$

$$d = n \times pgcd(a, b) \implies$$
 divise $pgcd(an, bn)$,
 $a, b, n, d \in \mathbb{N}$

Preuve

Nous procédons par *preuve directe*. Supposons que d est le plus grand commun diviseur de a et b, pour a et $b \in \mathbb{N}$. Et soit d' = pgcd(an,bn). Alors, d' est une combinaison linéaire de an et bn. et nous pouvons exprimer d' comme suit d = anx + bny ou n(ax + by). Aisi, nous savons que n divise d' = n(ax + by).

Prouvons maintenant que d divise d'. Par définition, d divise toutes les combinaisons linéaire de a et b. Donc, d divise un combinaison linéaire telle que ax + by. En multipliant cette combinaison linéaire par n, on obtient a(nx) + b(nx), ce qui est aussi une combinaison linéaire de a et b. Or, nous avons dit que d' peut être reformulé

en n(ax + by) = a(nx) + b(nx), qui est toujours une combinaison linéaire de a et b. Ainsi, nous concluons que d divise d'.

Nous avons montré que n divise d' et que d divise d'. Par le Lemme 5, le produit nd divise donc d'.

En montrant, $P_q(a,b,n,d')$ et $P_r(a,b,n,d')$, nous avons montré que pgcd(an,bn) divise $n \times pgcd(a,b)$ et que $n \times$ pgcd(a,b) divise pgcd(an,bn). Par le Lemme 3, nous concluons donc que P(a, b, n, d') tient. Autrement dit :

$$pgcd(an,bn) = n \times pgcd(a,b)$$

parce que

- pgcd(an,bn) divise $n \times pgcd(a,n)$ et
- $n \times pgcd(a,n)$ divise pgcd(an,bn)

Problème 1 SIERPASKAL

1. Rappelez la définition récursive de $\binom{i}{i}$.

FIGURE 1.1 – Triangle de Pascal

FIGURE 1.2 - Représentation du Triangle de Pascal

Concept.

En observant le Triangle de Pascal, on observe deux cas **extrêmes**. Le premier cas est lorsque $\binom{n}{k}$ est tel que $\binom{n}{0}$; Il s'agit de chacune des premières entrées du triangle à la rangée n (considérant qu'il existe une rangée 0). Le Le second cas est lorsque $\binom{n}{k}$ est tel que $\binom{n}{n}$ et donc k=n. Il s'agit de chacune des dernières entrées du triangle à

la rangé *n*.

Note:

Par définition, $\binom{n}{0}$ est **le nombre** de sous-ensemble de longueur 0 il est possible de former en sélectionnant 0 élément d'un ensemble de longueur *n*. Dans ces conditions, **on peut** seulement former l'ensemble vide, Ø, et ce nombre est donc 1. Par ailleurs, $\binom{n}{n}$ est le **nombre** de sous-ensemble de longueur n il est possible d'obtenir en sélectionnant n éléments d'un ensemble de n éléments. Le seul sousensemble possible selon ses conditions est l'ensemble original de n élément, et le nombre $\binom{n}{n}$ est donc égale à 1.

Nous postulons alors que les cas extrêmes du triangle de Pascal sont de bon candidat pour des cas de base d'une définition récursive. Considérons alors la définition partielle sui-

Définition 1 Cas de base de
$$C(n,k)$$

 $\binom{n}{k} ::= \binom{n}{0} = 1$ et $\binom{n}{n} = 1$

$$\binom{n}{k} ::= \binom{n}{0} = 1$$
 et $\binom{n}{n} = 1$

D'après le triangle de Pascal, nous savons que chaque entré à la rangée n est égal à l'entrée à la somme de la k-1-ième entrée à la rangé n-1 et de la k-ième entrée à la rangée n-1. Autrement, dit

Définition 2 Cas constructeur C(n,k)

$$\binom{n}{k} = \binom{n-1}{k-1} + \binom{n-1}{k}, k \neq n, k \neq 0$$

Définition 1.1

Le nombre C(n, k) est défini comme suit :

$$C(n,k) ::= \begin{cases} 1 & \text{si } k = 0 \text{ ou} \\ & \text{si } k = n, \\ C(n-1,k-1) + C(n-1,k) & \text{si } 0 < k < n. \end{cases}$$